



Maison Paysanne de l'Aude
Avenue Salvador Allendé -
11300Limoux
mcoupet@mp11.fr
maisonpaysanneaude.fr
Siret : 84519868800028
N° OF : 76110169011



L'Ortie
Lasserre du Moulin
11260 Saint Jean de Paracol
lortie.contact@orange.fr
lortie.asso.fr



Programme de formation

Formation organisée en mutualisation avec la Maison paysanne de l'Aude (Qualicert)

Titre de la formation : "Créer son atelier PPAM* en bio" - Cultures

Pré-requis : Aucun

Moyens d'encadrement : Adeline Laval-Gonzalez

Dates : 29 - 31 mai 2025 **Durée :** 21h **Lieu :** Le Carla 11190 Rennes-le-Château

Objectif général : Acquérir les compétences techniques, pratiques et réglementaires nécessaires pour concevoir, démarrer et gérer un atelier de production de PPAM en agriculture biologique, adapté au territoire et débouchés des porteurs de projet.

Public visé : Les participants sont en majorité des porteurs de projet en phase d'installation agricole (parcours PPP), en reconversion professionnelle ou en diversification d'activité. Ils peuvent être issus du milieu agricole ou non, accès prioritaire aux habitants de l'Aude et de la région Occitanie.

Évaluation des capacités acquises : Observation continue lors des mises en pratique (travail du sol, semis, etc.). Réalisation individuelle d'un schéma d'exploitation ou fiche projet à la fin de la formation.

Évaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction et bilan oral

Contenu : Présentation de la ferme et des projets individuels et itinéraires techniques

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, visite guidée, schéma de projet, démonstration, expérimentation en binôme.

Déroulé :

1^{er} jour : de 9h30-12h30 et 13h30-17h30

Matin :
Présentation de la ferme du Carla, du parcours d'installation et des différentes étapes administratives.
Visite des installations : atelier et parcelles
Tour de table des projets individuels

Après-midi :
Choix des plantes en fonction de son terrain
Cueillette sauvage
Réalisation d'un premier schéma d'exploitation.

2^{ème} jour : de 9h30-12h30 et 13h30-17h30

Matin :
Analyse de la qualité du sol
Présentation et manipulation des outils
Systèmes d'irrigation.

Après-midi :
Techniques de semis et plantations
Notions sur la reproduction
Mise en pratique

3^{ème} jour : de 9h30-12h30 et 13h30-17h30

Matin :
Entretien (taille, désherbage, paillage avec différents matériaux)
Adaptation des techniques et choix des matériaux

Après-midi :
Mise en pratique sur parcelle
Auto-évaluation des acquis et bilan collectif

Programme établi par Adeline Laval-Gonzalez et Susanne Keyl, responsable de stage.

Un certificat de réalisation sera donné aux participants à la fin de la formation



Maison Paysanne de l'Aude
Avenue Salvador Allendé -
11300Limoux
mcoupet@mp11.fr
maisonpaysanneaude.fr
Siret : 84519868800028
N° OF : 76110169011



L'Ortie
Lasserre du Moulin
11260 Saint Jean de Paracol
ortie.contact@orange.fr
ortie.asso.fr



Tarifs :

- Formation professionnelle (toutes OPCO) : 38€ x 21h = 798€ net de taxes -

Prise en charge pour les agricult.rices et ayant droits VIVEA – contactez la responsable de stage pour toute demande de prise en charge.

- Tarif sans OPCO : prix libre à partir de 70€ par jour + adhésion annuelle à l'association L'Ortie à prix libre souhaitée (hébergement et repas non compris)

Facturation par la Maison Paysanne de l'Aude

Pour s'inscrire, merci de contacter la responsable de stage par téléphone ou mail.

Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Responsable de stage : Susanne Keyl 0628069636 ortie.contact@orange.fr

Date limite d'inscription : 17 mai 2025

"En situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter la responsable de stage pour préparer votre accueil si possible "

Programme plus détaillé sur demande